

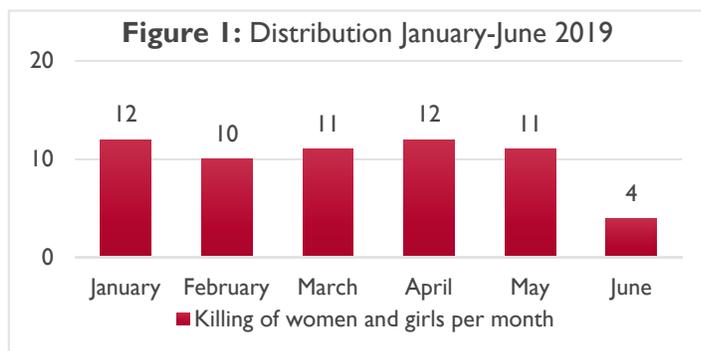


## #Cestunfémicide

# Comprendre les meurtres des femmes et des filles liés au genre au Canada Mise à jour de mi-année 2019

Cette feuille d'information donne un aperçu des efforts continus de l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation (OCFJR) pour recueillir et diffuser les connaissances sur le féminicide au Canada. Elle est basée sur les informations disponibles dans les médias. Étant donné que ces incidents sont récents et que des enquêtes sont en cours, ces constatations ne sont que préliminaires. Déterminer si ces meurtres constituent des « féminicides » – des femmes tuées parce qu'elles sont femmes – est un processus continu et les incidents qui impliquent des mobiles/indicateurs basés sur le genre feront l'objet d'un rapport lorsque de plus amples informations seront disponibles. [Pour une discussion plus détaillée, voir le rapport inaugural 2018 de l'OCFJR: <https://femicideincanada.ca/cestunfémicide.pdf>]

### ❖ Quand les meurtres des femmes et des filles ont-ils eu lieu?



Au cours des six premiers mois de 2019, 60 femmes/filles ont été tuées par la violence dans 58 incidents. Le nombre de femmes/filles tuées chaque mois est resté stable de janvier à mai, allant de 10 à 12 meurtres par mois. En juin, il y a eu beaucoup moins de meurtres, avec quatre meurtres documentés. Neuf cas demeurent non résolus et aucun auteur n'a été identifié. Dans les 49 autres cas, 53 accusés ont été identifiés.

### ❖ Où se sont produits les incidents?

La plus grande proportion de femmes et de filles (35 %) a été tuée en Ontario, la province la plus peuplée du Canada. Toutefois, si l'on tient compte de la représentation des femmes ontariennes dans la population canadienne totale, le taux de meurtres (0,29 pour 100 000 femmes/filles) est parmi les plus faibles de toutes les provinces où des meurtres ont été enregistrés. Le taux le plus élevé de meurtres de femmes et de filles a été enregistré en Alberta (0,65 pour 100 000 femmes et filles). En revanche, le Québec avait le taux le plus bas (0,17 pour 100 000 femmes/filles). Aucun meurtre de femmes et de filles n'a été documenté dans les Territoires du Nord-Ouest, en Nouvelle-Écosse, au Nunavut, à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Yukon. [Voir l'infographie pour plus d'informations sur les taux provinciaux.]



### ❖ Qui sont les victimes?

Âge	Femmes et filles autochtones
L'âge des victimes allait de cinq mois à 83 ans, l'âge moyen étant de 43 ans. La plupart des victimes étaient âgées de 35 à 44 ans, suivies de celles âgées de 25 à 34 ans. Une victime sur cinq avait 65 ans et plus – 6 femmes étaient âgées de 65 à 74 ans et 5 femmes avaient 75 ans et plus.	Des femmes et des filles autochtones ont été victimes dans 9 cas et on croit que les victimes étaient autochtones dans 2 autres cas. Ainsi, les victimes autochtones représentent 15 % du nombre total de victimes, soit trois fois leur représentation dans la population (environ 5 %).

### ❖ Qui sont les accusés?

Âge	Genre
L'âge du principal accusé allait de 15 à 90 ans. Tout comme les victimes, le groupe le plus important d'accusés étaient âgés de 35 à 44 ans (33 %), suivis des 65 ans et plus (20 %).	Les hommes représentaient la majorité des principaux accusés (85 %).

### ❖ Types de fémicides

Si l'on se concentre sur les 51 victimes dans les 49 cas où un accusé a été identifié, le groupe le plus important de femmes a été tué par un partenaire masculin actuel ou ancien. Près de 40 pour cent de toutes les victimes ont été tuées dans le cadre d'une relation intime, qui est la forme la plus communément reconnue de meurtre lié au genre dans le monde (ONUDC 2018), souvent appelée « le fémicide intime ». Le deuxième groupe de victimes en importance a été tué par d'autres membres de la famille (29 %), dont des parents et des enfants. Parmi les victimes tuées par un membre de la famille, 10 % étaient l'enfant biologique de l'accusé (quatre hommes accusés une femme accusée). Ces résultats concordent avec les études internationales qui démontrent que de nombreuses victimes de fémicide sont tuées par des partenaires masculins actuels ou anciens, mais qu'une grande proportion est aussi tuée par un père, un frère ou un autre membre de la famille, également en raison du rôle et du statut de la victime en tant que femme (UNODC 2018:11).

### ❖ Emplacement : urbain ou rural ?

Près des deux tiers (64 %) des victimes ont été tuées dans une région urbaine (population de 50 000 habitants ou plus), suivies des régions rurales comptant 9 999 habitants ou moins (22 %), et les 14 % restants ont été tués dans une petite ville (p. ex. 10 000 à 49 999). Les chiffres récents de Statistique Canada sur les homicides montrent que les taux d'homicides augmentent généralement dans les régions rurales comparativement aux régions urbaines, en partie à cause d'une augmentation des homicides commis avec une arme à feu (Beattie et coll., 2018). Étant





donné qu'environ 16 % des résidents du Canada vivent dans des régions rurales et que 22 % des victimes depuis le début de 2019 ont été tuées dans des régions rurales, nous continuerons à examiner plus en détail la ruralité comme facteur de risque du féminicide dans des rapports ultérieurs.

#### ❖ **Caractéristiques des incidents**

Dans les cas où l'information était disponible (53 %), la plus grande proportion des femmes et des filles ont été tuées par coups de couteau (34 %), puis par balle (31 %).

Parmi les 49 cas où un accusé a été identifié, la plus grande proportion de victimes a été tuée dans le domicile qu'elles partageaient avec l'accusé (33 %), suivie des victimes tuées dans leur propre domicile (16 %) ou au domicile de l'accusé (6 %). Conformément aux constatations internationales qui démontrent que le domicile semble être l'endroit le plus dangereux pour les femmes (UNDOC 2018), les constatations préliminaires montrent que les femmes et les filles au Canada courent également le plus grand risque d'être tuées chez elles.

#### ❖ **Quelle est la suite?**

- Comme de nombreux cas sont récents, certains renseignements n'ont pas encore été divulgués. Dans un effort continu d'aider le Canada à se conformer aux recommandations internationales concernant les observatoires nationaux du féminicide dans chaque pays (Hemblade et al. 2017), l'OCFJR continuera de surveiller, de mettre à jour et d'enregistrer les meurtres de femmes et de filles à mesure que l'information sur les cas sera disponible. L'OCFJR continuera également à documenter les nouveaux cas au fur et à mesure qu'ils surviendront.
- Depuis la publication du *Protocole latino-américain pour l'investigation des meurtres de femmes basés sur le genre (Féminicide/Féminicide)*, on s'efforce de plus en plus de définir, au moyen de caractéristiques et d'indicateurs, comment les féminicides peuvent être distingués des homicides de femmes plus généralement (Sarmiento et al. 2014).
- L'OCFJR commencera à explorer les mobiles et indicateurs basés sur le genre dans les cas de féminicide en se concentrant sur les incidents qui se produisent au Canada afin d'apporter des connaissances plus complètes sur la façon dont ces indicateurs peuvent aider à la classification du féminicide au Canada et à l'étranger.

L'OCFJR est fier d'avoir été identifié comme constituant de bonnes pratiques dans le Rapport sur le Canada du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences (voir le rapport au:

<https://www.ohchr.org/EN/Issues/Women/SRWomen/Pages/CountryVisits.aspx>).





## Références

- Beattie, S., J. David, and J. Roy. 2018. *Homicide in Canada, 2017*. Ottawa: Canadian Centre for Justice Statistics (Catalogue no.85-002-X).
- Hemblade H., A. Filip, A. Hunt, M. Jasser, F. Kainz, et al. 2017. *Femicide VII: Establishing a femicide watch in every country*. Academic Council on the United Nations System (ACUNS) Vienna Liaison Office.
- Sarmiento, C. B., M. L. Acosta, F. Roth, and M. Zambrano. 2014. *Latin American model protocol for the investigation of gender-related killings of women (femicide/feminicide)*. Regional Office for Central America of the United Nations High Commissioner for Human Rights and UN Women.
- United Nations Office of Drugs and Crime. 2018. *Global Study on Homicide 2018*. Vienna: UNODC.

Cette feuille d'information a été créée par l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation (OCFJR) en collaboration avec l'équipe de recherche du Centre pour l'étude des réponses légales et sociales à la violence (CERLSV; [www.violenceresearch.ca](http://www.violenceresearch.ca)) à l'Université de Guelph et en collaboration avec le groupe consultatif d'experts de l'OCFJR

<https://femicideincanada.ca/fr/accueil/qui>

Cette recherche est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce projet et d'autres ressources, veuillez consulter le site

<http://www.femicideincanada.ca>

